

INTERE MORO

Où l'on revient sur une publication de l'INSEE,
sur la vive polémique qu'elle suscita dans le monde médiatico-politique
et sur les positions syndicales qui l'accompagnèrent...

Titre énigmatique, ô combien...

Il fallait, du point de vue des syndicats, qu'il attirât l'attention de nos collègues, éveillât leur curiosité, titillât leur confort intellectuel, provoquât chez eux besoin et désir de discussion et de controverse, appelât de leur part approbation ou désapprobation ; enfin, pour quelques rares dinosaures parmi eux, il fallait qu'il les confirmât dans leurs certitudes que le syndicalisme est affaire de quasi-illettrés, d'esprits frustes et incultes, en quelque sorte d'Homo Neandertalensis, improbable rescapé de la glaciation de Wurm.

Mais de quoi s'agit-il ici ? Des intérêts moraux des agents de l'INSEE, des nôtres donc, et de leur défense par la voix et l'action des syndicats, dont c'est une vocation.

Une étude polémique pour une polémique sur les études de l'INSEE

Vous n'avez pu ignorer, si vous n'avez pas quitté le territoire national, la polémique qui s'est développée depuis la publication d'une étude dans Economie & Statistique, le 8 mars.

Il y est « démontré » que les abaissements de charges sur les bas-salaires auraient permis la création de 460 000 emplois entre 1994 et 1997. Les candidats à l'élection présidentielle, et non des moindres, ou leurs entourages, se sont emparés de cette information pour justifier les bienfaits d'une telle politique ou, inversement, pour contester la validité des résultats et la partialité du choix de leur publication par l'INSEE à ce moment précis de la campagne électorale. La presse s'est à juste titre fait l'écho de ces débats fortement polémiques, la couverture médiatique étant assez exceptionnelle s'agissant d'un article pourtant rédigé dans le plus pur style « Eco. et Stat. », inimitable on le sait !

S'il fallait un seul exemple de la façon dont le message a pu être reçu, on citerait l'Usine Nouvelle du 14 mars où l'information était ainsi commentée : « *en pleine campagne présidentielle, cette enquête relance le débat sur l'efficacité des allègements de cotisations. Elle donne en tous cas raison aux patrons qui stigmatisent les charges pesant sur leur entreprise et qui pénalisent, selon eux, la création d'emplois* ».

Faisant amalgame avec d'autres incidents concernant la publication récente de résultats de travaux de l'INSEE, Le Monde daté du 27 mars rapporte que l'Institut serait considéré dans certains milieux politiques comme partial et partisan. Nous vous renvoyons à la revue de presse des derniers jours de mars pour plus de détails.

La crédibilité de l'INSEE en cause

La crédibilité de l'Institut et la considération (légitime) dont il jouit généralement sont donc gravement mis en cause ; nous, agents de l'INSEE, sommes donc aussi, gravement mis en cause.

Les syndicats CGT et CFDT, évidemment, n'avaient pas attendu que gonflassent les vagues médiatiques pour intervenir et dire leur opinion. Le jour même de la parution de l'article, ils publiaient un communiqué de presse dans lequel ils interpellaient directement la Direction de l'INSEE. Il a été affiché dans les étages. Ce communiqué a été repris par les médias, preuve

du rôle reconnu et effectif des organisations syndicales de l'INSEE à l'extérieur de l'institut. Il a également été, nous le savons, commenté dans les services.

Cet incident, qui n'est pas mineur et s'ajoute à d'autres déjà dénoncés en leur temps, est une excellente occasion de préciser les raisons pour lesquelles les syndicats devaient agir, et pourquoi nous le referons aussi souvent que nécessaire.

1- Les faits

* **Un article publié** : il propose « une nouvelle évaluation des effets des allègements des charges sociales sur les bas salaires », étude complétée de deux commentaires (cf. E&S n° 348, 2001-8, mais paru le 8 mars 2002). Le « châpo » de l'article précise la période observée : « *les dispositifs d'allègement de charges ont permis de nombreuses créations d'emploi entre 1994 et 1997* » (E&S, page 3). Point n'est besoin de recourir à un livre d'histoire pour qualifier politiquement quels gouvernements ont décidé de ces mesures et au nom de quels présupposés de politique économique ils les ont instaurées : Balladur puis Juppé ne sont pas déjà oubliés, que l'on sache, en tous cas pas par nous.

Il est toutefois hors de question de mener ici une discussion technique et politique de l'article et des commentaires dont il est assorti. Des économistes éminents ont apporté depuis d'utiles compléments à la discussion des résultats publiés.

* **La polémique publique s'enfle**, notamment après une intervention télévisée de grande écoute (le 20h de France 2, le 11 mars), au cours de laquelle le candidat Chirac s'appuie sur ce résultat flatteur rendu public trois jours auparavant (460 000 emplois, ce n'est pas rien) pour vanter les bienfaits de sa politique lors de son arrivée rue du Faubourg St-Honoré et les comparer avantageusement aux effets qu'il prête à celle menée depuis par le gouvernement Jospin, très négatifs selon lui.

Il n'en faut pas plus sans doute pour montrer comment l'INSEE s'est trouvé piégé dans un traquenard politicien (qu'il a lui-même ouvert, par légèreté ou pour d'autres raisons que nous n'osons imaginer), où les qualités qui lui sont traditionnellement reconnues sont mises à mal. Or, l'institut, ce sont les agents qui le composent et qui produisent ce qui est mis à disposition du débat public.

2- Des principes syndicaux réaffirmés publiquement

Jouer les effarouchés ? Certainement pas ! Les syndicats CFDT et CGT au contraire ne peuvent que se réjouir de ce que les informations et les connaissances apportées par l'INSEE à la société servent le débat démocratique et l'alimentent d'éléments de fait, solidement fondés et assurés. Ils ne peuvent que se féliciter de ce que nos productions concernent des sujets lourds d'enjeux sociaux, économiques et politiques évidents.

Défendre une position partisane ? Pas davantage, à l'évidence. Si les syndicats devaient réagir chaque fois que paraît une information déplaisante, ce seraient plusieurs communiqués qui devraient être rédigés chaque semaine et des forêts de tracts envahiraient nos corbeilles ! C'est absurde !

Ce dont il s'agit ici, notre devoir de syndicalistes, c'est de garantir à chacun que le travail que nous faisons ici, au cœur du service public de l'information statistique, soit fait selon les règles et la déontologie qui assurent les valeurs largement partagées entre nous : indépendance de jugement, rigueur dans les méthodes mises en œuvre, pluralité des approches théoriques, niveau élevé de qualité et de justification des travaux publiés, sans exclure les précautions contre les mauvais usages (ou les usages de mauvaise foi) dont ils peuvent faire l'objet.

C'est la raison pour laquelle nous interpellons la Direction de l'INSEE, la mettant devant ses responsabilités, pour le moins très mal assumées dans cette affaire, et lui enjoignant de parler pour rappeler à tous, et surtout à l'extérieur, ces valeurs communes et leurs conditions

d'exercice. Nous attendons aussi d'elle une remise à plat à brève échéance des principes et des règles de déontologie, à la lumière des nombreux anicroches ou incidents plus sérieux, répertoriés depuis plusieurs mois ; les syndicats tiendront sur ce créneau toute leur place. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont amorcé une réflexion largement publique sur des questions très proches, lors de leur colloque du 21 mars 2001, organisé avec les collègues des SSM.

3- Positions et propositions syndicales au moment d'échéances électorales majeures

Il n'est pas inutile de « profiter » de cette occasion et de ce moment pour rappeler des principes plus généraux de nos confédérations.

Le saviez-vous ? Chacune des confédérations CGT et CFDT affirme et applique un même principe lors d'élections politiques : elles ne donnent aucune consigne de vote, d'aucune façon. Elles ne se privent certes pas d'une expression publique des attentes qu'elles formulent au nom de leurs adhérents et des exigences qu'elles feront valoir face au pouvoir politique futur pour défendre le point de vue du salariat et améliorer sa condition. Ces adresses aux candidats sont certes différentes selon l'appartenance syndicale -encore que l'on y trouve des convergences et des accords, mais aussi, heureusement, l'affirmation de différences entre CFDT et CGT -.

Nos collègues, citoyens consciencieux, se référeront aux textes publiés et, si « Internet est au cœur du travail », ils visiteront les sites confédéraux dont les coordonnées sont rappelées ici : www.cgt.fr et www.cfdt.fr.

4- Et si on parlait entre nous ?

Tout ceci est bien beau, ou bien fort discutable, mais comment aller plus loin, plus à fond ? Comment sortir de la discussion de soi avec soi, ou avec le petit cercle des choisis ?

Là se manifeste vite une limite des syndicats et des syndicalistes à l'INSEE : comment faire pour organiser mieux les lieux de discussion entre nous, sur ces sujets importants qui nous concernent à l'évidence, puisqu'ils concernent le sens et la valeur que nous accordons à notre travail ? Plus généralement, comment faire pour que l'outil syndical soit l'outil de tous, dans les mains d'un plus grand nombre de personnes qui en prennent la maîtrise, d'adhérents plus nombreux ?

Appel à votre imagination, appel aussi à vos responsabilités ! C'est aussi un retour indispensable sur la question du lien social au sein de l'INSEE, de sa complétude et de sa qualité ; excusez du peu !

5- Et si l'on se renforçait mutuellement ?

Un vieil adage dit « l'union fait la force ». Vieux mais toujours tellement vrai...

Les syndicats seront d'autant plus percutants qu'ils rassembleront davantage, d'autant plus pertinents qu'ils le feront sur des bases mieux élaborées, mieux définies et mieux partagées collectivement. Alors, pourquoi hésiterions-nous à vous proposer de rejoindre et de renforcer les syndicats, au sein de l'INSEE, dont chacun sait qu'il vit des transformations profondes et importantes pour notre avenir personnel et collectif (INSEE 2004). Au fond de vous-même, ne reconnaissez-vous pas le rôle indispensable qu'y jouent les syndicats, que vous pourriez y jouer vous-même ?

Pourquoi en retour les syndicats se priveraient-ils de votre opinion, de vos idées, de votre apport, de votre contribution, de votre force de travail et d'imagination au service de tous ?

A vous de jouer, le jeu de la liberté personnelle et collective vaut bien cet engagement !

Enfin la fin !

Pour terminer ce texte comme il a commencé, *Cro-Magnon, homo sapiens* et syndicaliste à l'INSEE, a bien fait la preuve de son aptitude à la modernité : il sait écrire comme les Précieuses ridicules, il utilise l'imparfait du subjonctif et il le fait exprès, le bougre, en somme il sait même (sou)rire de lui !

Pire, il va jusqu'à assimiler la culture-pub des dernières années du 20^{ème} siècle, en faisant cette sévère mise en garde :

**Omo est là et crapoto
basta !**

**Qu'on se le dise, et à bon entendeur
salut ...**



Vous retrouverez les éléments du débat sur nos sites :

<http://www.personet.insee.fr/cgt/>

et

<http://www.personet.insee.fr/cfdt/>

à savoir :

Le communiqué de presse des syndicats nationaux CGT et CFDT

Deux articles du Monde

Un article des Échos

« Quelques remarques sur... » parues dans la revue de l'OFCE

Un point de vue paru dans Alternatives économiques

Etc.

Paris, le 11 avril 2002